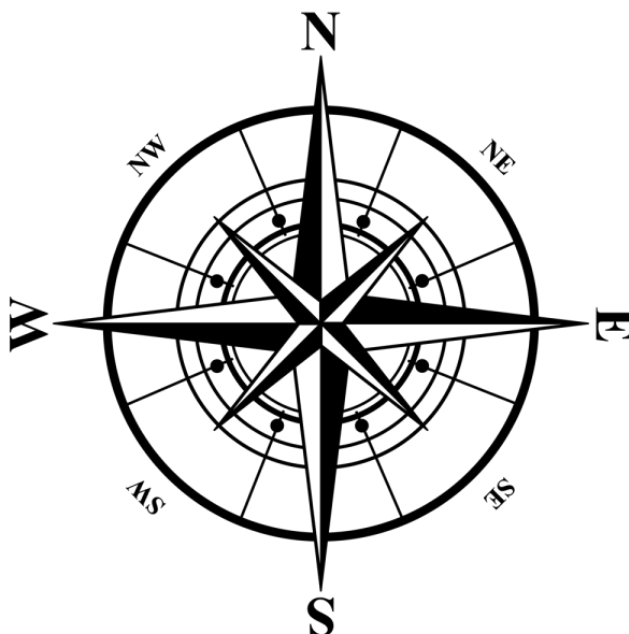


Outil d'auto-évaluation pour une gestion forestière durable

Comment prendre en compte la multifonctionnalité de la forêt dans ma gestion ?



Diagnostic de la gestion durable de la forêt de : _____

Propriétaire : _____

Date de rédaction : _____

Table des matières

Introduction	3
Qu'est-ce que cet outil ?	3
Quand l'utiliser ?	3
Et concrètement, comment l'utiliser ?	3
Préambule.....	4
Fonction économique.....	5
Critère 1 : Connaissance de base en sylviculture.....	6
Critère 2 : Production de bois et rentabilité.....	6
Critère 3 : Gestion du risque, notamment dans le cadre des changements climatiques.....	8
Fonction environnementale.....	10
Critère 1 : Conservation et amélioration de la biodiversité.....	11
Critère 2 : Prise en compte des menaces potentielles pour l'écosystème forestier.....	14
Critère 3 : Protection des sols et de l'eau.....	15
Fonction sociale.....	17
Critère 1 : Loisirs et valorisation personnels.....	17
Critère 2 : Valorisation au niveau sociétal.....	18
Critère 3 : Encadrement des activités récréatives.....	20
Conclusion : Tableau de bord et nouvelles orientations de gestion.....	21
Pour aller plus loin.....	23
Fonction économique.....	23
Fonction environnementale.....	23
Fonction sociale.....	24
Bibliographie	25





Introduction

Qu'est-ce que cet outil ?

L'outil d'auto évaluation est un **document confidentiel** à usage personnel qui a pour but de permettre à chaque propriétaire de faire le point sur sa gestion, seul, avec son gestionnaire ou avec ses proches. À travers une série de questions portant sur les fonctions économique, environnementale et sociale de la forêt, vous pourrez faire un tour d'horizon de nombreux aspects qui peuvent être aujourd'hui pris en compte dans la gestion forestière.

Quand l'utiliser ?

Dès que vous souhaitez réaliser un bilan de votre gestion ou que vous souhaitez entreprendre une réflexion sur la façon de l'améliorer. Ceci pourrait par exemple être le cas lors du **renouvellement de votre document de gestion** ou pour **faire le point avec votre gestionnaire**.

Vous pouvez également l'utiliser en vue d'une adhésion au système de **certification PEFC** ou afin de préparer un audit de certification. Dans ce cas, le pictogramme PEFC  indique les questions auxquelles vous devrez être particulièrement attentifs et qui font partie de la charte.

Finalement, il n'est peut-être pas toujours facile d'expliquer comment vous gérez votre forêt à vos proches. En répondant avec eux aux différentes questions proposées ici, vous pourrez leur **partager votre passion et ouvrir la discussion** sur la gestion d'une forêt et les opérations associées.

Et concrètement, comment l'utiliser ?

Prenez un crayon, les différentes cartes de votre propriété, votre document de gestion si vous en avez un, et complétez progressivement le questionnaire. Notez qu'au plus vous répondrez de manière consciencieuse et honnête, au plus vous pourrez dégager les points de progression. Pour chaque critère, différents documents et sites internet vous sont proposés à la fin de l'outil. Ils vous permettront de mieux comprendre l'importance de ces critères et vous donneront des pistes pour pouvoir les intégrer dans votre gestion. Finalement, la synthèse de vos résultats vous permettra d'identifier les points forts et les points faibles de votre gestion. Les résultats sont à compléter dans un fichier Excel disponible sur www.regiowoodz.info dans la rubrique « outils d'aide à la gestion ». Prévoyez environ une heure pour réaliser l'ensemble du test.



Préambule

Date : ____/____/____

Personnes présentes : _____

Le diagnostic est appliqué à :

- ☐ L'ensemble de la propriété
- ☐ Une partie de la propriété :

Ma forêt aujourd'hui en quelques mots :

Quels sont mes différents objectifs de gestion – les classer par ordre d'importance :

- | | |
|---|--|
| ☐ Production de bois | ☐ Autres produits forestiers |
| ☐ Loisir | ☐ Protection de la biodiversité |
| ☐ Chasse | ☐ Placement financier |
| ☐ Accueil du public | ☐ Autre : _____ |

Caractéristiques principales de la propriété :

Surface : _____ ha

Proportion Feuillus/Résineux : _____

Stades de développement des peuplements :

- ☐ Semis naturels / Plantations
- ☐ Peuplements affranchis ou intermédiaires
- ☐ Peuplements matures
- ☐ Futaies irrégulières

Autres milieux présents :

- ☐ Milieux ouverts (friches, gagnages, landes...)
- ☐ Milieux humides (mares, cours d'eau...)

Éléments particuliers des parcelles concernées par le diagnostic :

- ☐ Forêt ancienne¹
- ☐ Natura 2000
- ☐ Autre : _____



¹ Une forêt ancienne correspond à des peuplements qui n'ont pas subi de discontinuité depuis au moins 200 ans [5]

La fonction économique est assurée par la production de bois. Estimez dans un premier temps quel est le potentiel intrinsèque de votre forêt pour cette production. Évaluer ensuite votre gestion à travers trois critères. Avec le premier, vérifiez si vous avez les connaissances techniques de base pour réaliser vous-même certains travaux ou si vous avez besoin de l'aide de professionnels de la filière. Le deuxième critère vous permettra d'estimer dans quelle mesure votre gestion permet à votre forêt d'approvisionner la filière bois. Enfin, au vu du temps qui s'écoule entre la plantation et la récolte, le forestier doit faire face à de nombreuses incertitudes quant à l'avenir de ses peuplements, surtout dans le contexte des changements globaux. Quelques mesures de gestion sont aujourd'hui reconnues comme permettant de diminuer les risques face à ces phénomènes. Les connaissez-vous et les appliquez-vous ? Le troisième critère vous permettra de le vérifier.

Potentialité intrinsèque de la forêt du point de vue économique

A. Ma propriété est accessible aux engins forestiers :

Quelques exemples : présence de routes pour accéder à la propriété, peu ou pas de zones avec des fortes pentes (< 30%) dans la propriété...

- ☐ Oui, dans son intégralité
- ☐ En partie
- ☐ Non

B. J'ai une propriété morcelée avec des blocs qui font moins de 0.5 ha

- ☐ Ma propriété n'est pas morcelée
- ☐ J'ai plusieurs blocs qui font moins de 0.5 ha (moins de 2/3)
- ☐ La majorité de ma propriété est constitué de blocs de moins de 0.5 ha (plus de 2/3)

C. La présence de gibier

- ☐ N'occasionne que peu de dégâts qui nécessitent de faibles investissements (ex : application de répulsifs).
- ☐ Occasionne des dégâts potentiellement importants qui nécessitent des investissements considérables (ex : protections individuelles systématiques, clôtures...)
- ☐ Occasionne de tels dégâts qu'ils mettent en péril l'avenir des peuplements



Critère 1 : Connaissance de base en sylviculture

1.1 Je suis capable de donner une définition aux différents termes suivants : ◇ circonférence, ◇ dégagement, ◇ cloisonnement d'exploitation / layon, ◇ élagage, ◇ taille de formation, ◇ dépressage, ◇ surface terrière, ◇ accroissement, ◇ cubage, ◇ défilement.

▲ 8 termes ou plus

○ Entre 3 et 7

□ Moins de 2

1.2 J'ai déjà : ◇ mesuré le diamètre ou la circonférence d'un arbre, ◇ mesuré la hauteur d'un arbre, ◇ cubé un arbre (estimé le volume), ◇ mesuré la surface terrière d'un peuplement, ◇ réalisé un dégagement, ◇ planté un arbre, ◇ élagué ou fait une taille de formation, ◇ participé à un martelage, ◇ évalué la qualité du bois des arbres d'un peuplement, ◇ réalisé une analyse de sol², ◇ réalisé un inventaire.

▲ 8 variables ou plus

○ Entre 3 et 7

□ Moins de 2

1.3 Je fais appel à un gestionnaire/expert ou je me forme en vue d'améliorer la gestion de ma forêt.

▲ Oui

□ Non

Critère 2 : Production de bois et rentabilité

2.1 Historique et planification des coupes et travaux

a. Je garde un historique des travaux, des prestataires, des dépenses et des recettes, etc.

▲ Je mets moins de 10 min pour le retrouver

○ Je mets plus de 10 min pour le retrouver

□ Non

b. J'ai un document qui me permet de prévoir les travaux à faire dans les 10-20 prochaines années et je l'actualise régulièrement.

▲ Oui

○ Non, mais j'ai une idée précise des travaux à réaliser

□ Non



² Ex : Carottes, fosses pédologiques, tests du pH, test HCl, analyses en laboratoire

2.2 Équilibre croissance/récolte

- a. Après une coupe rase, les parcelles sont replantées/régénérées dans les 5 ans.
- ▲ Oui
 - Parfois
 - Non
 - ◆ Non applicable
- b. En feuillus, au cours des 12 dernières années, la surface concernée par des éclaircies correspond à :
- ▲ Plus de 50% de la surface feuillue
 - Entre 10 et 50%
 - Moins de 10%
 - ◆ Non applicable
- c. En résineux, au cours des 8 dernières années, la surface concernée par des éclaircies correspond à :
- ▲ Plus de 75% de la surface résineuse
 - Entre 20 et 75%
 - Moins de 20%
 - ◆ Non applicable
- d. Au cours des 5 dernières années, j'ai réalisé des coupes rases en résineux dans des peuplements avec une circonférence moyenne inférieure à 80 cm.
- ▲ Non
 - Oui
 - ◆ Non applicable

2.3 Mode des ventes des bois

- a. Lors d'une vente de bois d'œuvre, je procède à une mise en concurrence des acheteurs potentiels.
- ▲ Oui
 - Parfois
 - Non
 - ◆ Non applicable (trop petits lots)
- b. Si j'ai une propriété avec des lots trop faibles de bois pour intéresser les marchands de bois, je participe à des ventes de bois groupées.
- ▲ Oui
 - Parfois
 - Non
 - ◆ Non applicable



2.4 Je m'appuie sur les différentes primes et subventions pour m'aider dans ma gestion.

- ☐ Oui
- ☐ Parfois
- ☐ Non
- ☐ Non applicable

2.5 La desserte de ma propriété est organisée et entretenue de façon à faciliter les coupes et les travaux (accessibilité des parcelles productives...).

- ☐ Oui
- ☐ Pas vraiment, à améliorer
- ☐ Non
- ☐ Non applicable



2.6 Équilibre forêt/grand gibier

a. Dans le cas où le gibier est présent :

- ☐ Je cherche à objectiver les dégâts occasionnés (quantifier les dégâts d'écorçage et d'abroutissement, mise en place d'enclos-exclos³...)
- ☐ J'estime les dégâts de façon très globale lorsque je passe dans un peuplement
- ☐ Je ne sais pas dans quelle mesure le gibier occasionne du dégât
- ☐ Non applicable

b. Dans le cas où la pression du gibier est trop importante et est limitante pour la sylviculture, je cherche à la faire diminuer.

Quelques exemples : (faire) appliquer le plan de tir pour le cerf, limiter les populations de grand gibier par fixation d'un prélèvement cible, actionner la demande de destruction de gibier, utiliser le nourrissage de façon raisonnée...

- ☐ Oui
- ☐ Je pourrais faire plus
- ☐ Non
- ☐ Non applicable (le gibier n'occasionne que peu de dégâts, je n'ai pas la maîtrise de l'aspect cynégétique)



³ Les enclos-exclos sont des dispositifs qui permettent d'objectiver la pression du gibier sur la régénération naturelle. Ils permettent de comparer la végétation d'une zone clôturée inaccessible au gibier (l'enclos), à celle de deux zones non clôturées et de même surface (les exclos).

Critère 3 : Gestion du risque, notamment dans le cadre des changements climatiques



3.1 À l'échelle de ma propriété et/ou de mes parcelles, je cherche à diversifier mes essences-objectif, et ce afin de ne pas mettre tous mes œufs dans le même panier.

- ▲ Oui
- Non
- ◆ Non applicable (ex : petite propriété)



3.2 Lors du renouvellement de mes peuplements, le choix des essences porte notamment sur leur adéquation avec le milieu (sol, topographie et climat).

- ▲ Oui, je fais appel à un professionnel ou je me base sur le guide des stations (Fr. All.) ou le fichier écologique des essences⁴ (Be) pour faire mon/mes choix en complétant avec des observations de terrain
- Oui, je me base sur la végétation présente dans et à proximité de mon/mes peuplements pour effectuer mon choix
- Non, je n'utilise pas ce critère lors de mon choix
- ◆ Non applicable (je n'ai pas encore renouvelé de peuplements)



3.3 Lors du renouvellement de mes peuplements, je m'assure d'utiliser une/des provenances recommandées.

Quelques exemples : Semenciers sur place de qualité, plants de pépinières issues d'une provenance recommandée.

- ▲ Toujours
- Parfois
- Jamais
- ◆ Non applicable



⁴ www.fichierecologique.be

La forêt est un lieu privilégié pour la biodiversité, étant donnée la diversité des écosystèmes que l'on peut y trouver ainsi que de par le nombre d'espèces qui y vivent ou en dépendent. Commencez par évaluer le potentiel intrinsèque de votre forêt en identifiant les différents habitats présents. Vérifiez ensuite à travers trois critères comment vous prenez en compte la fonction environnementale dans votre gestion : évaluez si votre forêt permet d'accueillir une flore et une faune variées. Jugez si dans les différents travaux que vous réalisez, vous prenez en compte les menaces potentielles pour la bonne santé de l'écosystème forestier. Terminez par un diagnostic de vos pratiques sur le sol et les milieux humides.

Potentialité intrinsèque de la forêt pour la biodiversité [2]

D. Ma forêt est ancienne. Elle est reprise sur des cartes antérieures à 1800⁵ ou j'y retrouve des plantes à bulbe ou à rhizomes, dont la capacité à coloniser de nouveaux milieux est faible.

- ▲ Oui, en totalité ou en partie
- Non, mais elle jouxte des forêts anciennes
- Non

Exemple de plantes herbacées caractéristiques des forêts anciennes [5] :



E. J'ai des habitats aquatiques dans ma forêt : source, cours d'eau, bras mort, mare, étang, lac, tourbière, marais non boisé.

- ▲ Au moins deux de ces habitats
- Un de ces habitats
- Non

F. J'ai des milieux rocheux dans ma forêt : falaise, barre rocheuse, éboulis stable ou instable, gros blocs, dalle et autres affleurements rocheux, grotte

- ▲ Au moins deux de ces habitats
- Un de ces habitats
- Non



⁵ Pour la Belgique, la carte de Ferraris (1770) est disponible sur <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>. Pour la France, la carte de Cassini (1740) est disponible sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini>

Critère 1 : Conservation et amélioration de la biodiversité



1.1 Composition en espèces végétales des peuplements forestiers

- a. Au sein de chaque peuplement et lors du **renouvellement**, je veille à maintenir ou à promouvoir la diversité des ligneux présents.

Quelques exemples : je plante plusieurs espèces sur une même parcelle, je n'élimine pas systématiquement la végétation accompagnatrice lors des dégagements (ex : sorbier)...

- ▲ Oui
- Parfois
- Non
- ◆ Non applicable (ex : pas de renouvellement)

- b. Lors des **éclaircies**, je préserve des essences compagnes avec éventuellement une attention accrue pour les espèces à fort potentiel biologique⁶ (cf. la liste ci-dessous).

- ▲ Oui, de manière active
- De façon ponctuelle
- Non
- ◆ Non applicable

En savoir plus

Le potentiel biologique de quelques espèces de nos régions [1 -7]

Je coche les espèces présentes dans ma forêt.

Très élevé

- ☐ Bouleaux
- ☐ Merisier
- ☐ Chênes
- ☐ Hêtre
- ☐ Saule
- ☐ Prunellier
- ☐ Pommier sauvage

Élevé

- ☐ Alisier torminal
- ☐ Alisier blanc
- ☐ Aulne glutineux
- ☐ Érables
- ☐ Peupliers
- ☐ Pin sylvestre
- ☐ Tilleuls
- ☐ Sorbier des oiseaux

Moyen

- ☐ Épicéa commun
- ☐ Aubépine

Faible

- ☐ Charme
- ☐ Mélèze d'Europe
- ☐ Sapin pectiné
- ☐ Noisetier
- ☐ Douglas



⁶ Le potentiel biologique d'un arbre ou d'un arbuste est un indicateur du nombre d'organismes animaux et végétaux qui lui sont liés (alimentation, reproduction, nidification...). En général, les feuillus ont un potentiel biologique plus élevé que les résineux. En effet, ils produisent une litière de meilleure qualité, ont une plus forte propension à la formation de cavités et produisent des floraisons plus attractives pour les insectes. [1]



1.2 Accueillir la biodiversité dans les peuplements forestiers (faune et flore)

a. J'ai mis en réserve intégrale une partie de ma propriété

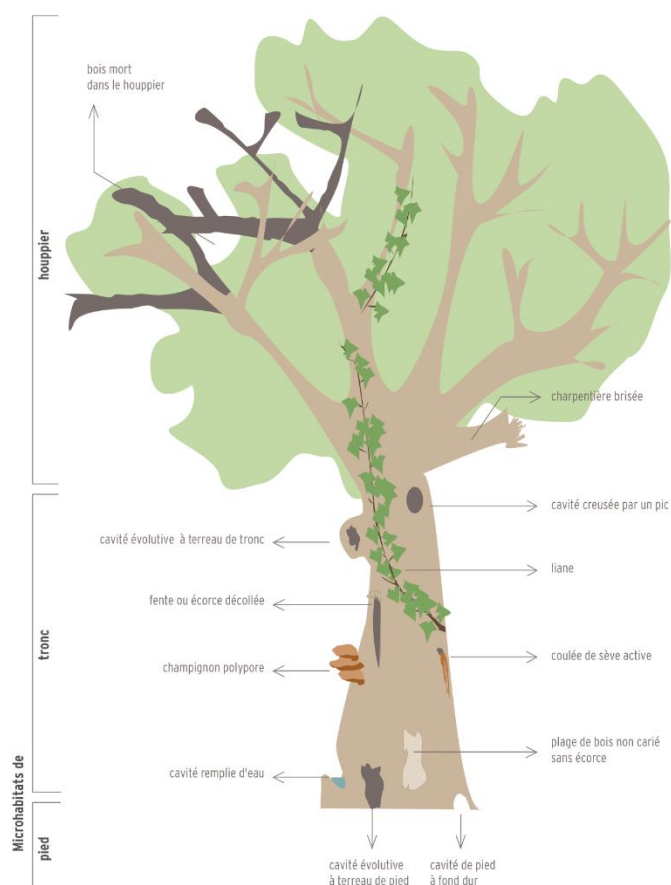
- ▲ Oui, supérieure ou égale à 3%
- Oui, moins de 3%
- Non
- ◆ Non applicable

b. Je garde plus d'un arbre mort et/ou des arbres présentant des microhabitats par hectare (cf. encart ci-dessous).

- ▲ Oui, ils vont rester à moyen ou long terme
- En partie, je pense que j'en avais gardé l'un ou l'autre lors du dernier martelage
- Non
- ◆ Non applicable

En savoir

Les différents types de microhabitats [2]



c. J'ai une diversité de structure à l'échelle de ma propriété et j'ai donc des peuplements forestiers à différents stades sylvicoles (plantation, peuplement intermédiaire, peuplement mature...).

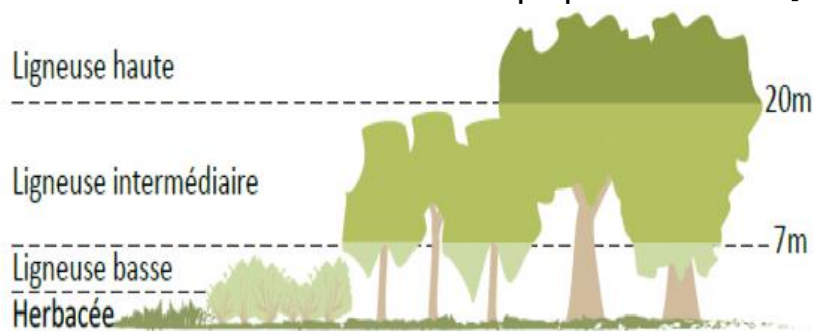
- ▲ Oui, j'ai au moins 3 stades sylvicoles ou des futaies irrégulières
- Oui, j'ai 2 stades sylvicoles
- Non
- ◆ Non applicable

d. Au sein de chaque peuplement, j'ai plusieurs strates parmi les 4 présentées dans le schéma ci-dessous.

- ▲ Oui, j'ai au moins 3 strates dans la majorité des peuplements
- En partie, j'ai 2 strates dans la majorité des peuplements
- Non, je n'ai qu'une seule strate dans la majorité des peuplements
- ◆ Non applicable

En savoir plus

Identifier différentes strates au sein d'un peuplement forestier [2]



Quelques exemples



2 strates



2 strates



3 strates





1.3 Habitats associés et milieux remarquables

a. En bordure de massif, je mets en place des lisières arbustives indigènes.

- ▲ Sur toutes les bordures du massif
- Sur une partie des bordures
- Non
- ◆ Non applicable (petite propriété, pas en bordure de massif...)

b. J'ai des milieux ouverts à l'intérieur du massif.

Quelques exemples : je garde un espace peu/non boisé autour de certaines routes carrossables, je préserve les clairières, les pelouses sèches...

- ▲ Oui, plus de 2% de la surface du massif
- Oui, moins de 2% de la surface du massif
- Non
- ◆ Non applicable

c. Je conserve les mares et les étangs présents sur ma propriété.

- ▲ Oui
- Non
- ◆ Non applicable

d. Dans le cas où au moins une partie de ma forêt est une forêt ancienne, j'ai prévu des mesures de gestion particulière pour la préserver.

Quelques exemples : favoriser la régénération naturelle, couvert continu, protection des sols...

- ▲ Oui
- Sur une partie
- Non
- ◆ Non applicable (ça n'en est pas une)

Critère 2 : Prise en compte des menaces potentielles pour l'écosystème forestier

2.1 Les espèces exotiques

a. Lors de renouvellements de peuplement avec des espèces exotiques

- ▲ Je n'en plante pas ou je ne plante que celles qui ne sont pas envahissantes (ex : Douglas).
- Je plante des espèces qui sont potentiellement envahissantes (ex : Robinier faux acacia, Tsuga hétérophile, Chêne d'Amérique)
- Je plante des espèces exotiques envahissantes (ex : cerisier tardif...)
- ◆ Non applicable



- b. Dans le cas où j'ai des espèces exotiques envahissantes sur ma propriété, j'applique une gestion différenciée pour les éradiquer ou pour limiter leur propagation.

Quelques exemples : cerisier tardif, berce du Caucase, renouée du Japon...

- ▲ Oui
- Non
- ◆ Non applicable

2.2 Pollution

- a. Pour les travaux à la tronçonneuse que je réalise moi-même, j'utilise des huiles biodégradables.

- ▲ Oui
- Parfois
- Non
- ◆ Non applicable

- b. Lorsque du matériel doit rester en forêt, je le retire du peuplement une fois qu'il n'a plus d'utilité OU je vérifie s'il est biodégradable.

Quelques exemples : protection contre les dégâts de gibier, rubalises...

- ▲ Oui
- La plupart du temps
- Non
- ◆ Non applicable

- c. J'utilise des produits phytosanitaires sur mes parcelles.

- ▲ Jamais
- Je n'en utilise qu'après avoir testé des méthodes alternatives sans succès. Je m'assure par ailleurs d'utiliser des produits homologués en respectant les préconisations d'emploi
- Je ne sais pas si les produits que j'utilise sont homologués ou je ne m'inquiète pas des préconisations d'emploi
- ◆ Non applicable



Critère 3 : Protection des sols et de l'eau

3.1 Mesures pour protéger l'intégrité des sols

a. Afin de limiter le tassement du sol :

◊ J'utilise ou je développe actuellement un réseau de cloisonnements d'exploitation ;

◊ Sur sol sensible, pour les débardages, j'utilise la traction animale ou le câble ;



◊ Lorsque le débardage est réalisé à l'aide de machines « lourdes », les périodes sont restreintes au moment où la portance du sol est suffisante (sols secs ou gelés) ;



◊ Lors des coupes, j'utilise un cahier des charges pour l'exploitation avec des clauses restrictives sur les périodes de travaux, la circulation des machines en forêt...

▲ Trois ou quatre des options ci-dessus.

○ Une ou deux des options ci-dessus.

□ Aucune des options ci-dessus.

b. Afin de préserver la fertilité des sols, après une coupe, je laisse les rémanents sur place, c'est-à-dire les branches de faibles diamètres, les houppiers, les purges et les souches.

▲ Oui

□ Non

◆ Non applicable

3.2 Protection des milieux humides



a. J'évite de faire passer des machines dans des cours d'eau. Si ça ne peut être évité, les machines passent sur des ouvrages temporaires ou permanents.

▲ Oui

○ Oui, sauf dans les passages à gué officiels

□ Non

◆ Non applicable

b. Je n'effectue pas de nouveaux drainages dans les zones humides.

▲ Non, je n'en effectue pas

○ Non, mais j'entretiens les anciens drainages

□ Oui

◆ Non applicable

c. À proximité des cours d'eau, je privilégie les feuillus aux résineux sur au moins 6 mètres.

▲ Partout ou dès que je renouvelle ces peuplements

□ Parfois ou pas du tout

◆ Non applicable



Que d'attentes de la société par rapport à la forêt pour pouvoir y accéder, s'y promener, s'y ressourcer ! Par ailleurs, une demande pour avoir une filière bois locale et du bois certifié prend de plus en plus d'ampleur. Comment gérer toutes ces attentes ? Commencez par évaluer quel est le potentiel intrinsèque de votre forêt pour une valorisation sociale. Puis vérifiez comment vous et vos proches profitez de votre forêt, si vous accédez à certaines demandes soit venant des promeneurs ou des scientifiques... Enfin, le dernier critère permettra de vous positionner sur les dispositions préventives afin d'encadrer de façon réglementaire et sécuritaire les différentes activités qui se pratiquent en forêt.

Potentialité intrinsèque de ma forêt du point de vue social

- G.** Pour aller dans ma forêt, depuis mon domicile, je mets :
- ☐ ▲ Moins de 30 minutes
 - ☐ ○ Entre 30 min et 1h30
 - ☐ □ Plus de 1h30
- H.** Des chemins publics permettent de s'y promener
- ☐ ▲ Ma forêt est traversé d'un bout à l'autre par un chemin public
 - ☐ ○ Seule une petite partie de ma propriété est accessible
 - ☐ □ Non, aucun chemin public ne traverse ma propriété
- I.** La demande sociétale pour accéder aux forêts dans la région est
- ☐ ▲ Importante (ex : forêt périurbaine, zone touristique...)
 - ☐ ○ Moyenne (ex : sentiers balisés, marches pédestres organisées dans les environs...)
 - ☐ □ Faible ou inexistante

Critère 1 : Loisirs et valorisations personnels

1.1 Que cela soit pour réaliser des travaux, y passer un moment seul ou en famille, moi ou mes proches allons dans ce bois

- ☐ ▲ Régulièrement (au moins une fois par mois)
- ☐ ○ Parfois (entre 2 et 11 fois par an)
- ☐ □ Presque jamais (au maximum une fois par an)



1.2 J'ai réalisé quelques aménagements de façon à mieux profiter de ma forêt (sentiers, bancs, miradors pour observer les animaux...)

- ☐ Oui
- ☐ En projet
- ☐ Non
- ☐ Non applicable

1.3 Délimitation de la propriété

a. Je connais les limites de ma propriété sur le terrain (et pas uniquement sur carte)

- ☐ Oui, en accord avec mes voisins.
- ☐ Oui, mais en désaccord avec mes voisins.
- ☐ Non, je serais incapable de retrouver le contour de ma propriété sur le terrain.

b. Les limites de la propriété sont identifiables sur le terrain et je les entretiens (bornes, peinture sur les arbres, fossés...).

- ☐ Oui
- ☐ Oui, en partie
- ☐ Non

Critère 2 : Valorisation au niveau sociétal

2.1 Ancrage dans la filière bois

a. Ma gestion forestière est certifiée par un label de gestion durable (PEFC, FSC) et je favorise ainsi une filière bois responsable.

- ☐ Oui
- ☐ En partie
- ☐ Non

b. Je suis soucieux quant à favoriser une transformation de mes grumes

- ☐ Au niveau de la Grande Région
- ☐ Au niveau européen
- ☐ Au niveau mondial
- ☐ Non applicable

c. J'utilise ou essaie de revendre mon bois de chauffage.

- ☐ Oui
- ☐ Parfois
- ☐ Non
- ☐ Non applicable



2.2 Je permets l'accès de ma propriété sur les voiries privées

- ▲ En permanence pour des petits groupes (2-3 personnes), ou lors d'évènements ponctuels pour des groupes plus importants.
- Lors d'évènements ponctuels (ex : marches pédestres ou circuits de VTT).
- Non
- ◆ Non applicable

2.3 Je cueille ou permets la cueillette raisonnée de fleurs, de fruits, de champignons... dans ma propriété.

- ▲ Oui
- Non
- ◆ Non applicable, je n'ai aucun produit de ce type dans ma forêt.

2.4 Je contribue à sensibiliser le grand public et les usagers de la forêt aux principes de la gestion durable

Quelques exemples : panneaux d'information le long des sentiers traversant ma forêt, visites guidées, discussion avec les personnes traversant mes bois...

- ▲ Régulièrement
- Ponctuellement
- Non
- ◆ Non applicable

2.5 Je suis sensible à l'intérêt que peut représenter ma forêt pour les chercheurs et je prends le temps de considérer les demandes pour l'étudier

- ▲ Oui
- Non
- ◆ Non applicable



2.6 Dans ma gestion, je prends en compte et valorise, le cas échéant, les vestiges historiques présents dans mes bois (ex : anciens sites de charbonnage, anciennes glaciaires, anciens murets,...).

- ▲ Oui
- Certains
- Non
- ◆ Non applicable, je n'ai aucun vestige patrimonial



2.7. Je prends en compte l'aspect paysager lorsque je renouvelle mes peuplements ou lors de leur exploitation.

- ▲ Oui, systématiquement
- Parfois
- Non
- ◆ Non applicable

Critère 3 : Encadrement des activités récréatives



3.1 En tant que propriétaire forestier, dans le cas où je loue la chasse, un bail de chasse est signé avec les chasseurs.

- ▲ Oui
- Oui, pour certaines parties de ma forêt
- Non, elle est louée mais il n'y a pas de bail
- ◆ Non applicable (je gère la chasse moi-même, elle n'est pas louée).



3.2 Promeneurs

- a. L'accessibilité des chemins et sentiers passant par ma forêt aux différents usagers est clairement indiqué. Ainsi les chemins vicinaux sont libres d'accès et à l'entrée des chemins privés, des panneaux indiquent les modalités d'accès (circulation interdite, soumise à autorisation...)
 - ▲ Oui
 - Oui, pour certains chemins
 - Non
 - ◆ Non applicable (aucun chemin ne traverse ma propriété).
- b. Lors d'évènements ponctuels tels que des marches pédestres organisées, circuits VTT..., je signe une convention de circulation ponctuelle sur voirie privée avec l'organisateur de l'évènement. Et ce, afin de me protéger en cas d'accidents des participants.
 - ▲ Oui
 - Oui, mais pas à chaque fois
 - Non
 - ◆ Non applicable
- c. J'ai une assurance en responsabilité civile forestière (en cas de chute d'arbres sur des biens ou des personnes)
 - ▲ Oui, pour tout ou une partie
 - Non
 - ◆ Non applicable



d. J'ai une assurance incendie pour ma forêt

- ☐ Oui, pour tout ou une partie
- ☐ Non
- ☐ Non applicable

3.3 Dans le cas où je mets à disposition mes bois aux mouvements de jeunesse, je réalise un contrat de location.

- ☐ Oui
- ☐ Oui, mais pas à chaque fois
- ☐ Non
- ☐ Non applicable



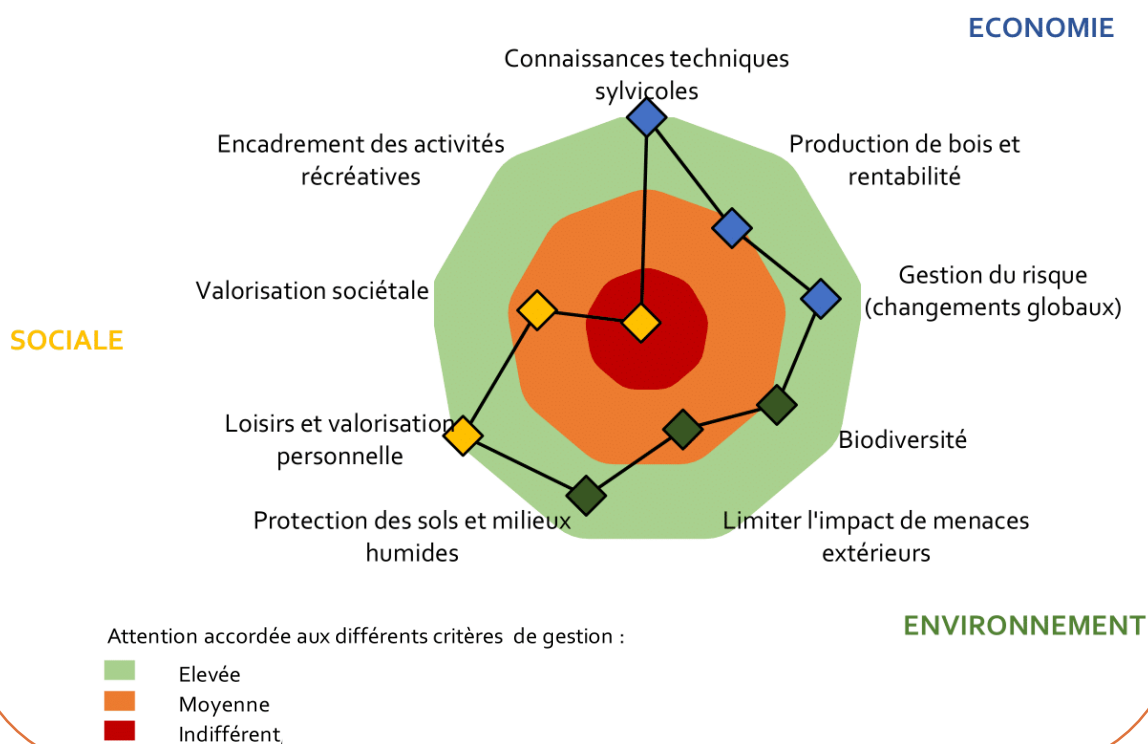
Conclusion

Tableau de bord et nouvelles orientations de gestion

Reportez-vous maintenant au fichier Excel disponible sur www.regiowood2.info dans la rubrique outils d'aide à la gestion. Indiquez vos réponses dans l'onglet « encodage » en bas à gauche. Sélectionner ensuite pour chaque indicateur votre réponse ▲, ○, □ ou ◆. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur l'onglet « Résultats ».

Exemple de résultat

Plus vous vous éloignez du centre, plus le critère est pris en compte positivement dans votre gestion.



Fonction économique

Critère 1 – Connaissance de base en sylviculture

- Vocabulaire forestier : Écologie, gestion et conservation des espaces boisés (Bastien Y., Gauberville C., 2011)
- Guide technique pour des travaux forestiers de qualité (CDAF, 2006)
- Le classement des bois feuillus sur pied (Benoit Jourez, Philippe de Wouters, Orane Bienfait, 2010) <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/95733/1/classement%20bois-Silva%204%20BD-5.pdf>
- Carnet d'assistance pour l'évaluation qualitative des bois sur pied et abattus (Emmanuelle Brunin, Christophe Heyninck, Delphine Arnal, 2012)
- Les mesures des arbres et des peuplements forestiers (Jacques Rondeux, 1999)
- Sylviculture et qualité du bois de l'épicéa en Région wallonne (Jacques Hébert, Marc Herman, Benoit Jourez, 2002)

Critère 2 – Productivité et rentabilité

- Le Panorabois – les chiffres clés de la filière bois (OEWB, 2019) <http://www.oewb.be/filiere/panorabois>
- Comment estimer la productivité des peuplements d'épicéa commun en Ardenne ? (Jacques Rondeux, André Thibaut, Hugues Claessens, 1995)
- Le chêne autrement (Jean Lemaire, 2010)
- Vers un meilleur équilibre entre forêt, agriculture et grand gibier en Wallonie (Henry Naveau, Michel Terlinden – Sylva Belgica ;2009)
- Cervidés et forêt (Francis Roucher, 2014)

Critère 3 – Gestion du risque, notamment dans le cadre des changements climatiques

- Le fichier écologique des essences : <https://www.fichierecologique.be/#/>
- Le cloisonnement d'exploitation pour préserver les sols forestiers : <http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/cloisonnement.pdf>
- Les rémanents en foresterie et agriculture : les branches, matériau d'avenir (Benoît Dodelin, Richard Eynard-Machet, Pierre Athanaze, Jean André, 2008)

Fonction environnementale

Critères 1 et 3

- Dix facteurs clés pour comprendre la diversité des espèces en forêts (Emberger, Larrieu et Gonin, 2016)
- Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière (Gosselin et Paillet, 2017)



Critère 2

- Site de la biodiversité en Wallonie – les espèces exotiques invasives :
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632>

Fonction sociale

Critère 2 et 3

- Loisirs en forêt et gestion durable : l'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels (Colson V., Granet A.-M. et Vanwijnsberghe S., 2012)



- [1] BRANCART, E. et LIEGEOIS, S. (2010). *Normes de gestion pour favoriser la biodiversité dans les bois soumis au régime forestier - complément à la circulaire n° 2619 du 22 septembre 1997 relative aux aménagements dans les bois soumis au régime forestier*. Jambes : DGARNE.
- [2] EMBERGER, C. LARRIEU, L. GONIN, P. (2016). *Dix facteurs clés pour la diversité des espèces en forêt – Comprendre l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)*. CNPF
- [3] GOSSELIN, M. PAILLET, Y. (2017). *Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière*. Edition Quae
- [4] PEFC. (2013). *Charte pour la gestion forestière durable en Région wallonne 2013-2018*
- [5] NAMAN, S. et al. (2013) Les plantes anciennes et l'ancienneté de l'état boisé. CNPF
- [6] BALLEUX, P. (2009). *Éclaircies de rattrapage en pessières équiennes*. Service public de Wallonie, DGARNE, DNF, 2009, fiche technique n°18, 16 pages, URL : http://www.cdaf.be/docs/Fiche_DNF_ECLAIRCIES.pdf (consulté le 21-08-2018)
- [7] CLAESSENS, H. et al. (2017). *Fichier écologique des essences*. URL : <https://www.fichierecologique.be/#/> (consulté le 22-07-2019)
- [8] JACQUEMIN, F et al. (2014). *Les forêts anciennes en Wallonie*. Forêt Wallonne 131 : 34-49

Source de l'illustration de la page de garde : <https://www.variationscreatives.fr/autres-tampons-bois/77428-tampon-bois-esprit-voyageur-boussole-3760280501921.html>

Un projet européen pour les forêts de la Grande Région...

Regiowood II est une initiative transfrontalière qui rassemble une dizaine de partenaires belges, français, allemands et luxembourgeois et qui a pour but de répondre aux enjeux forestiers actuels en renforçant la gestion durable des forêts privées au profit de la Grande Région et de son patrimoine naturel (www.regiowood2.info)

En forêt privée, les modes de gestion sont totalement diversifiés et sont le résultat du niveau de connaissances sylvicoles des propriétaires et des différents objectifs assignés à leur patrimoine boisé.

Afin de permettre aux propriétaires forestiers privés de mieux se positionner par rapport aux critères de gestion durable et à leur application dans leur forêt, les partenaires wallons et leurs homologues lorrains ont développé cet outil d'auto-évaluation.

Réalisé en collaboration avec :



Avec le soutien financier de :

